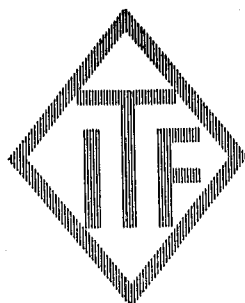




# FASCISME

N° 10.

Amsterdam, le 17 novembre 1934.



Fascisme c'est menace de la paix (I.T.F.) Le fascisme et la réaction cherchent tous deux à reconsolider la suprématie ébranlée du capital en dépossédant les classes laborieuses de leurs droits. La réaction combat ouvertement les travailleurs; les mouvements fascistes tâchent de gagner, par des promesses radicales, la confiance d'une partie des travailleurs et de s'en servir comme appui pour les classes possédantes.

La pratique fasciste, une fois la dictature établie, se révèle cependant toujours comme une aide ouverte aux capitalistes. Les promesses sont trahies et la dictature peut par conséquent seulement empêcher une fuite en masses de ses partisans, en supprimant toute liberté d'expression et en détournant l'attention des masses de ce qui se passe réellement. Quelques personnes sont rendues responsables de la misère car "il vaut mieux que la fureur populaire se retourne contre un individu que contre l'ordre social" (numéro du 3 novembre 1934 du "Angriff", journal fondé par le ministre de la propagande Goebbels.) Lorsque les masses s'élèvent contre la hausse des prix, on ne modifie pas la politique de la dictature, mais on enferme quelques commerçants au camp de concentration. Lorsque l'arbitraire patronal fait croître l'indignation, on choisit comme bouc émissaire un employeur qui déplaît au régime; on le "démèt" de ses fonctions et il continue à diriger l'entreprise par l'organe d'un directeur général fasciste. Le système comme tel demeure.

Ces soupapes de sûreté ne se laissent pas employer indéfiniment. La base même de la démagogie fasciste est l'affirmation que les contrastes entre les classes doivent être vaincus par la communauté populaire. Quotidiennement cependant, les travailleurs ressentent les effets de la lutte de classe des capitalistes, soutenus par la puissance de l'Etat, contre les travailleurs et le danger existe que les soupapes de sûreté ne fonctionnent plus à un moment donné et que la fureur des masses s'élève contre le régime. C'est pourquoi le fascisme insiste sur le "sort national" à tous, qui est menacé par "l'ennemi étranger" commun. Le fascisme italien parle de l'Italie comme de la "grande prolétarienne" exploitée par les grandes puissances capitalistes occidentales. L'Allemagne nazie déclare être entourée "d'ennemis qui préparent leurs armes" et les travailleurs et employeurs doivent se retrouver dans une haine commune contre l'étranger. Il faut que la psychose de guerre étreigne le peuple entier; elle devra remplacer le radicalisme devenu dangereux à la réaction sociale fasciste. Les enfants déjà sont éduqués comme soldats d'une guerre

future; les ouvriers sont des "soldats dans l'entreprise". En même temps l'impasse, à laquelle aboutit la politique économique fasciste oblige de plus en plus à employer des chômeurs dans des travaux improductifs servant à préparer la guerre. L'industrie de l'armement profite de la situation; les groupes militaires se laissent aller à cette psychose. Les peuples excités par les dictateurs fascistes sont devenus une menace constante pour la paix européenne.

La corruption brune dans la Sarre (I.T.F.) Le dirigeant de la Fédération chrétienne métallurgiste de Sarrebruck (non encore mise au pas) qui a passé dans le camp des Nazis anti-ouvriers vient d'être arrêté, inculpé de détournement de fonds. Ce national-socialiste convaincu avait "prêté" une partie des fonds de la caisse d'assurance-décès des métallurgistes chrétiens gérée par lui, à de bons amis et avait "fait disparaître" le reste et la majeure partie des pièces justificatives. Le procureur public suppose-- ainsi l'annonce la presse de la Sarre-- que ce détournement de fonds a eu lieu en exécution d'un ordre des chefs corrompus du Front allemand du Travail.

De la plus pure démocratie (I.T.F.) Les dictateurs ont le besoin de se comporter d'une manière démocratique. La nouvelle constitution autrichienne, proclamée par la dictature chrétienne, le 1er mai 1934, serait également, selon son "créateur" le ministre fédéral, le Dr. Ender "de la plus pure démocratie." Le nouvel Etat a été organisé de manière corporative et une autonomie a été garantie expressément aux corporations. Il y aura un jour 6 corporations, mais personne en Autriche ne sait au juste ce qu'il faut entendre par une corporation de ce genre. Néanmoins des représentants de ces corporations nébuleuses sont déjà appelés à l'heure qu'il est à créer le Conseil fédéral économique et à siéger dans les conseils généraux des provinces et dans les conseils municipaux. Il est vrai que ces organes n'ont rien à dire; on leur permet simplement de donner des conseils au gouvernement de la plus pure démocratie et avec cela les corporations devront uniquement déléguer des représentants dont le patriotisme est garanti. Ce système cependant a semblé risqué; on s'est empressé d'émettre des dispositions transitoires qui, par mesure de précaution, suppriment le droit des corporations de désigner des représentants et stipulent que tous les représentants seront nommés par les autorités. C'est donc simplement une dictature de la bureaucratie fasciste, mais le secrétaire d'Etat pour les questions ouvrières a déclaré par T.S.F. pour calmer les esprits: "Le régime des corporations n'a rien à voir avec une dictature ou avec l'Etat totalitaire, ainsi qu'on le craint fréquemment dans les milieux ouvriers. Le régime corporatif apportera bien plutôt une complète égalité de droits à toutes les classes travailleuses de la nation." Sur ces entreprises, les membres du Conseil national économique, du Conseil d'Etat et du Conseil fédéral pour la culture, ont été nommés et sont entrés en fonction le 1er novembre. Il est par conséquent possible de constater à présent quel air a cette "égalité de droits". Il est vrai que les trois conseils n'ont aucune influence, mais ils sont la personification de la dictature chrétienne. Les représentants de cette dictature ont été élus de la manière suivante. Dans le Conseil national économique il y a 29 représentants des entrepreneurs agricoles et forestiers contre seulement 4 représentants jaunes des travailleurs agricoles et forestiers. Les ouvriers agricoles du Burgenland sont "représentés" par un grand propriétaire foncier, ceux du Tyrol par un conseiller gouvernemental. Parmi les 19 représentants de l'industrie et des mines il y a 2 délégués ouvriers et un des employés, mais 7 industriels. Les employés de la finance et des assurances sont représentés par un avocat syndical et un directeur général, les ouvriers et employés des services de l'hygiène et des autres "professions libérales" par le rédacteur en chef du journal des artisans et un professeur d'université. Dans la section "commerce et communications" il y a 4 délégués ouvriers jaunes contre 2 "indépendants" (parmi lesquels le sieur Strafella). Un général de réserve est désigné pour représenter les cheminots et agents des P.T.T. en retraite. Parmi les 80 membres du Conseil économique, il n'y a pas une seule femme..

Dans le Conseil fédéral de culture il n'y a aucun ouvrier. Les ouvriers n'ont pas de culture de l'avis des fascistes. Les "parents et l'éducation" sont représentés par un professeur d'université, un major et un conseiller supérieur financier; les millions de parents ouvriers sont éliminés. Et dans l'organisme suprême, le Conseil d'Etat, des 50 élus il y a un seul représentant ouvrier (le syndicaliste chrétien Kunschak) et aucune femme. C'est là un admirable

exemple de "l'égalité de droits de toutes les classes laborieuses de la nation" dans l'Etat fédéral corporatif où règne "la plus pure des démocraties"!

Hommes de bien! (I.T.F.) Le front patriotique sur lequel s'appuie la dictature autrichienne a fondé une "organisation professionnelle des communications", placée sous la direction du ministre du Commerce Stockinger. Comme son remplaçant, a été désigné l'ancien directeur général des chemins de fer fédéraux Strafella. Ces deux hommes honorables sont caractéristiques de la dictature chrétienne.

Stockinger est intéressé à l'affaire de son beau-père, la maison Gabler à laquelle il procure autant que possible des bénéfices. La production du sucre, par exemple, n'est pas tout à fait suffisante en Autriche pour satisfaire aux besoins de la consommation; une certaine quantité de sucre doit être importée tous les ans. Cette importation de sucre constitue une bonne affaire, car le sucre, acheté à bas prix sur le marché mondial peut être revendu au prix élevé en vigueur en Autriche. En 1933, le consortium qui détenait l'autorisation d'importer ce sucre a gagné d'un seul coup la jolie somme de 800.000 schillings-- il se trouvait sous la direction de la maison du commerçant en gros Stockinger qui empocha la majeure partie du bénéfice. Cette année encore le ministre a accordé l'autorisation d'importer du sucre au même consortium. Ce n'est pas là la seule affaire dont s'occupe le "chef de l'organisation des communications".

Monsieur Strafella convient tout à fait à ce beau ministre de la dictature chrétienne. Nommé, fin 1930, directeur général des chemins de fer fédéraux d'Autriche, il usa d'infinies tracasseries vis-à-vis des cheminots. Seulement son règne ne fut pas long. Dès le mois de mai 1931, le tribunal lui certifia en deux instances que sa gestion avait été "incorrecte et peu honnête" et la pension que lui garantissait son contrat fut supprimée par le Parlement.

Ces hommes sont bien à leur place.

Comment le fascisme augmente les possibilités de travail (I.T.F.) Le fascisme italien a promis aux chômeurs du travail mais il doit reconnaître après 12 ans son impuissance. Il a donc recours à un système pour distribuer le travail disponible sur un nombre plus grand de personnes. La Confédération des industriels a conclu avec la Confédération des travailleurs de l'industrie un accord, valable provisoirement jusqu'au 31 mars 1935, réduisant à 40 heures la semaine de travail dans l'industrie. Une grande partie des 700.000 ouvriers italiens de l'industrie sont depuis longtemps en chômage partiel, mais dans quelques industries les travailleurs font des journées de 12 heures. Capoferri, le secrétaire de la Fédération des ouvriers de l'industrie, a déclaré que "certaines industries nécessitent un horaire de travail de 12 heures par jour". La nouvelle mesure ne procurera donc du travail qu'à un petit nombre de chômeurs. Or, vu qu'une augmentation correspondante des salaires n'est pas prévue, "la réduction des heures de travail comportera un important sacrifice pour les ouvriers individuels encore occupés" ("Lavoro fascista", l'organe des syndicats), mais le pouvoir d'achat de l'ensemble des travailleurs ne sera pas augmenté, loin de là: L'introduction de la semaine de 40 heures va de pair en effet avec une réduction des salaires allant de 1 à 5%.

On retiendra aux ouvriers qui travaillent moins de 40 heures par semaine 1% et à ceux dont la semaine de travail excède 40 heures, le 5% du salaire. Ces retenues, imposées à des travailleurs qui souvent ont été pendant des années déjà en chômage partiel, sont versées dans une "Caisse d'intégration pour les allocations familiales". C'est ainsi que les ouvriers doivent payer eux-mêmes les allocations familiales promises par les fascistes.

Le "Corriere della Sera", l'organe de la grande industrie de Lombardie, loue évidemment "l'empreinte purement fasciste" du nouvel accord. Le "Lavoro fascista", le journal destiné aux travailleurs dans les corporations, observe un silence significatif. Car cet "accord" ne se borne pas à une nouvelle réduction des salaires; il crée les conditions voulues pour l'élimination des entreprises de la main-d'oeuvre féminine et mineure. L'article 5 stipule en effet: "Les Confédérations nationales examineront la situation afin de substituer autant qu'il sera nécessaire et possible à la main-d'oeuvre féminine la main-d'oeuvre masculine et à celle des mineurs celle des adultes".

Selon l'exemple donné par le national-socialisme allemand, on veut priver de leur gagne-pain en Italie aussi, les jeunes gens et les femmes qui travaillent pour vivre. Tel est le visage de la "justice sociale" dont l'avènement a été solennellement célébré le 10 novembre. L'accord nous montre clairement ce que les fascistes entendent par "justice sociale".

#### Lutte des classes de par en haut. (I.T.F.)

Depuis que, à partir du 1er octobre, "les derniers vestiges syndicalistes" ont été éliminés du Front allemand du travail, il y a parmi les travailleurs --le Völkischer Beobachter le confirme-- beaucoup d'indignation au sujet du fait que "tandis que pour les ouvriers, employés et artisans la communauté d'entreprise (du Front du travail) est seule compétente" et n'a rien à dire, les "employeurs ont deux organisations, à savoir le groupement de leur industrie et les communautés d'entreprise du Front du travail". On avait promis aux ouvriers lors de la dissolution des syndicats, que les organisations patronales seraient aussi dissoutes et l'indignation au sujet de ce manque de bonne foi, est générale. Les Nazis cherchent à se justifier: "Chaque employeur a deux sphères d'intérêt. L'une s'applique à la structure de son entreprise en ce qui concerne l'exploitation, l'autre a trait à ses relations avec ses salariés. Dans la première sphère d'intérêts il n'a de responsabilités qu'envers lui-même, à l'exception des obligations que lui impose l'Etat, c'est-à-dire dans ce cas la direction de l'économie (les organisations patronales ! Réd.) C'est sur ce terrain qu'il peut laisser libre cours à son initiative individuelle; c'est là aussi qu'il s'organise en des groupements avec d'autres ayant les mêmes intérêts (chose interdite aux ouvriers! Réd.) Dans l'autre sphère toutefois, il devra dans un Etat national-socialiste, s'asseoir de prime abord autour d'une table avec ses salariés. Dans cette sphère, il ne saurait y avoir des groupements d'intéressés, sinon la suppression de la lutte des classes n'existerait que sur le papier" ("Völkischer Beobachter" du 7 novembre 1934). L'aspect pratique de la "suppression de la lutte des classes" est tel dans le Troisième Reich que les travailleurs sont totalement écartés de la possibilité d'influencer les événements économiques qui font sentir leur répercussion sur leurs conditions de travail; et que les employeurs conservent leurs groupements économiques, renforcés encore par l'adhésion obligatoire. La lutte de classe du patronat contre le salariat est poursuivie, avec l'appui de l'Etat, mais la lutte de défense des salariés est "supprimée".

#### Partageons "honnêtement"! (I.T.F.)

"Si, en tant que nation, nous n'avons pas d'abondance, distribuons du moins, ce que nous avons, honnêtement, de manière que chacun ait du moins quelque chose"; ainsi promettait, le 9 octobre 1934, le Dr. Goebbels, ministre de la Propagande. C'est pourquoi "une fois par mois (!) tout le monde, Führer, ministres...grands industriels et ouvriers du sous-sol, magnats du commerce et employés prendront le même repas que les plus pauvres de la nation, afin de se rendre compte combien est insignifiant et de peu de valeur le culte de l'estomac en comparaison du culte de la nation". Dans la pratique toutefois, on a seulement fait comprendre aux ouvriers "le peu de valeur du culte de l'estomac" selon les conceptions nationales-socialistes. Le principal trust allemand la I.G. Farben, surchargée de commandes pour l'armement, a réduit le salaire moyen des travailleurs qu'elle occupe de 12% pendant la première année de la dictature nazie. En même temps cependant le traitement moyen de chacun des directeurs reconnu dans le rapport annuel a augmenté de 21%. Cette société ne constitue pas une exception. Presque toutes les grandes entreprises allemandes travaillant au réarmement du pays, ont, pendant que les salaires des ouvriers étaient réduits, augmenté davantage les traitements déjà élevés des directeurs, la Gesfuerel-Löwe de 19%, les Daimler-Benz-Werke de 28%, la Auto-Union même de 40%.

Le Allianz-Versicherungskonzern (assurances) avait donné le bon exemple: il avait majoré de 16% le traitement moyen de chacun des membres de son Comité de direction. Le directeur général, le Dr. Schmitt, qui a dit son mot dans ces majorations, a été nommé ministre de l'Economie nationale en raison de ses mérites nationaux-socialistes. Les directeurs des autres sociétés d'assurance qui se sont augmentés encore davantage, voulaient sans doute dépasser ce ministre en véritable esprit national-socialiste. C'est ainsi qu'ils ont, en même temps qu'ils augmentaient leurs propres traitements, réduit davantage les salaires de famine des ouvriers, en d'autres termes,

partagé "honnêtement" ainsi que le prescrit la communauté populaire nationale-socialiste.

Tout autre chose, en effet. (I.T.F.)

"La réglementation des cotisations dans le Front allemand du travail, constitue tout autre chose que ce à quoi visaient les syndicats en percevant des cotisations. Celui qui paie sa cotisation au Front allemand du travail, enrichit ce faisant les réserves de lutte du mouvement, et c'est ainsi que nous concevons le paiement de cotisations comme le rassemblement d'un capital de roulement pour l'application des idées de communauté nationales-socialistes". Le Dr. Ley en faisant, le 30 octobre 1934, ces communications aux représentants de la presse, n'avait pas besoin de mentionner spécialement que "les réserves de lutte" du mouvement servent à la rétribution de l'énorme armée de la milice brune; tout le monde le sait en Allemagne. Mais on n'a pas entendu sans une certaine surprise que "l'application des idées des communautés nationales-socialistes" doit se pratiquer par la construction de palais pour les bonzes. "Les Maisons des syndicats ne sont pas assez chics pour les bonzes bruns!" La construction de Maisons des syndicats dans les rues les plus étroites et les plus anciennes (les quartiers ouvriers) était en quelque sorte l'expression d'un culte de primitivité dont les chefs prolétariens aimaient tant faire montre. Nous lui opposons tout autre chose. Nos maisons de communauté dont la construction sera entamée dans les années à venir, seront toujours situées dans les plus belles régions et les plus beaux quartiers"---afin qu'aucun ouvrier ne vienne plus troubler la paix des bonzes!..... Aux fins de réalisation d'idées nationales-socialistes "on a déjà entamé à Munich la construction d'un immense immeuble pour les bonzes. Cet immeuble a été pourvu de 18 caves de protection contre les attaques aériennes, dont les plafonds consistent en une quintuple couche de béton de 2 mètres  $\frac{1}{2}$ . Plus de 1.000 bonzes pourront se mettre à l'abri dans ces caves, le jour où il y aura nécessité. Des couloirs souterrains à une profondeur de 9 mètres  $\frac{1}{2}$  permettront aux braves "Führer" de se sauver, lorsque les ouvriers voudront leur faire leur compte!

Le Dr. Ley a raison: les cotisations payées au Front allemand du travail sont tout autre chose que les cotisations perçues par les syndicats.

Les contrats d'entreprise (I.T.F.) Les Nazis ont détruit les contrats collectifs et ont remis en vigueur le contrat individuel comme une base pour la réglementation des conditions de travail et de salaires. Pendant une période de transition seulement, le tarif des salaires établi par le Commissaire au travail pour une catégorie professionnelle déterminée, constituera encore une partie minima de chaque contrat individuel. Le but auquel on vise et qui est prévu par la loi sur la réglementation du travail national, est que le contrat d'entreprise, dicté par l'employeur, devienne la base des contrats individuels.

Une forte résistance s'est fait valoir contre cette suppression définitive des contrats collectifs. Certains organes du Front allemand du travail ont publié, sous la pression de l'état d'esprit dans les entreprises, des contrats types afin d'empêcher par une normalisation des contrats d'entreprise, une suppression des contrats collectifs. Quelques Commissaires ont publié des directives qui devaient être respectées par les employeurs. Le ministre du Travail toutefois a réagi énergiquement contre ces contrats-types modèles du Front du travail et a refusé de publier les directives des commissaires dans le Bulletin du ministère du Travail. Or, il faut savoir que seulement par la publication dans le Bulletin du ministère du Travail, les proclamations des Commissaires obtiennent force de loi et de telle sorte les directives émises sont donc restées de vains exercices de style.

Un nouvel obstacle surgit. Beaucoup d'employeurs craignaient, après la destruction des contrats collectifs, une modification des conditions de concurrence et hésitaient par conséquent à publier des contrats d'entreprise. Le délai prévu pour la publication de ces contrats a dû être différé du premier juillet au 1er octobre, mais malgré cela, une grande partie des employeurs n'avait pas encore élaboré de contrats d'entreprise à la mi-novembre.

La majorité de ces contrats se borne à une répétition, lardée de phrases nationales-socialistes, des dispositions de la réglementation du travail en vigueur jusqu'ici. Il est vrai que la souveraineté dans leurs entreprises a monté à la tête à certains employeurs

à tel point que le "Völkischer Beobachter" a dû lancer l'avertissement: " Il ressort de la dignité de chaque citoyen allemand qu'un ouvrier ne peut pas être traité comme un enfant en tutelle, ni comme un homme naturellement prédisposé à mal agir, sans surveillance spéciale ou menace de sanctions rigoureuses et c'est dans cet esprit que les contrats d'entreprise doivent être rédigés." (Numéro du 4 novembre 1934)

L'avertissement du "Völkischer Beobachter" n'est que trop justifié et il y a de grandes entreprises qui proclament dans leurs contrats "l'honneur social" du salarié, mais qui en même temps remettent en vigueur la pratique de fouiller les ouvriers.

Plusieurs contrats d'entreprise sont basés sur "l'honneur de l'entreprise", d'autres ne parlent pas de cet honneur. Ce qui est commun à tous, c'est qu'ils prévoient des punitions sévères pour toute "action malveillante contre la communauté d'entreprise". Généralement un renvoi sans préavis est la punition d'une tentative de défense commune des intérêts corporatifs ( actions malveillantes contre la communauté!) et de la sorte le délai-congé est rendu illusoire. Dans les entreprises de l'Etat il suffit pour congédier quelqu'un de constater qu'il est " peu sûr nationalement parlant", ce qui doit ressortir "d'actes malveillants ou d'expressions(!) dirigées contre la nation et l'Etat". (Société d'électricité du Hanovre et du Brunswick; art.9, al.2 ) Une série de contrats d'entreprise contiennent des dispositions expresses pour empêcher l'intervention d'éléments étrangers à l'entreprise--du Front allemand du travail! D'autres encore s'assurent la possibilité de licencier sans préavis des éléments nazis incapables, embauchés sous la pression des autorités, "en cas d'expulsion de la N.S.D.A.P par le tribunal du parti ou d'expulsion par l'autorité compétente de la S.A., de la S.S., de l'organisation des cellules d'entreprise ou du Front allemand du travail" (Deutsche Grammophon A.-G., art. 10.). Beaucoup de contrats prescrivent le devoir d'observer les dispositions sur la protection contre les attaques aériennes; les Continental-Gummiwerke à Hanovre accordent même une autorité spéciale à un employé particulièrement chargé de la défense anti-aérienne. Les barèmes de rétribution ne figurent jusqu'à présent qu'exceptionnellement dans les contrats. La plupart du temps on reproduit le tarif encore en vigueur, établi par le Commissaire au travail, ou on s'y réfère simplement. Le 24 octobre toutefois, le ministre du Travail a décrété que les Commissaires auront la faculté de " faire sortir certaines entreprises du cadre des anciennes réglementations contractuelles". Ces entreprises pourront donc dorénavant régler les salaires sans tenir compte des taux du tarif stipulé par le Commissaire. Elles seront ainsi, comme le constate le ministre, "libérées des entraves d'une réglementation contractuelle désuète" et auront la main libre pour pratiquer des réductions.

LES OUVRIERS DES TRANSPORTS SOUS LE FASCISME

Les petits cheminots dans le paradis fasciste. Une lettre d'Italie (I.T.F.) On écrit d'Italie à l'I.T.F.: "La dernière conquête du Syndicat fasciste des chemins de fer secondaires qui accorde aux employeurs le droit de licencier selon leur bon gré des agents de toutes catégories et de toute ancienneté, en alléguant une diminution du trafic, nous a placés dans une situation désastreuse.

La stabilité d'emploi, obtenue après tant de luttes et de sacrifices, a été entièrement supprimée. C'est ainsi qu'on renvoie avec une indemnité de quelques milliers de lires des agents qui souvent ont 15 ou 20 années de service. Les licenciés sont ensuite repris par la même entreprise comme "gérant" d'une gare, avec un traitement fixe de 300 lires par mois et une participation aux recettes qui toutefois ne peut pas dépasser 100 lires. Ces malheureux doivent exécuter tous les travaux qui se présentent dans la gare, tenir la comptabilité, être présents du premier jusqu'au dernier train. Ils n'ont pas droit à des jours de repos et, en cas de maladie, l'administration les remplace, en leur retenant toutefois le salaire.

Nos salaires déjà maigres en 1920, ont encore été réduits jusqu'à ce jour de 31,5%. Les possibilités d'avancement sont réservées aux valets du fascisme. Notre groupe toutefois, malgré toutes les difficultés et les contre-coups, reste fermement uni...

Un groupe de petits cheminots"

Pas assez pour vivre et trop pour mourir (I.T.F.) "Les ouvriers permanents du port de Hambourg ont dû ces dernières semaines rentrer souvent chez eux avec seulement 12 marks, un salaire qui n'est pas assez pour vivre et trop pour mourir." Telle était la constatation faite par le Statthalter Kaufmann dans une réunion du Front hambourgeois du Travail du 16 octobre. Il a (suivant le "Hamburger Fremdenblatt" du 17 octobre) ajouté que des débardeurs lui avaient dit qu'ils devaient payer 30 à 40 marks par mois pour leur loyer. Il reste donc aux dockers qui doivent payer 8 marks de loyer par semaine, 4 marks en tout et pour tout pour en vivre avec leur famille. C'est vraiment trop pour mourir et pas assez pour vivre.

De fameux commissaires. (I.T.F.) La fortune de l'organisation syndicale des cheminots autrichiens, confisquée par la dictature chrétienne, est administrée par la "milice ferroviaire" des Heimwehren. Cette milice ferroviaire ne déploie aucune espèce d'activité syndicale; elle se borne à "administrer". On dépense tous les mois 12.000 schillings, c'est-à-dire 4.000 schillings par jour, pour les frais d'administration une somme dont un ouvrier de la voie doit vivre pendant 2 mois. Au vif regret de ces fameux commissaires, une grande partie de la fortune des cheminots a été mise en sécurité à l'étranger. La milice ferroviaire en est indignée; elle aurait tant voulu "administrer" toute la fortune de l'Union des cheminots.

Les chauffeurs et les automobilistes propriétaires (I.T.F.) Vienne la Rouge avait grevé d'une lourde taxe les autos de luxe, tout en exemptant totalement de la taxe les taxis ainsi que les motocyclettes des travailleurs et les camions de l'industrie. La dictature chrétienne a libéré les autos de luxe de l'ancienne taxe, mais grevé les taxis, motocyclettes et autos-camions d'une nouvelle taxe indirecte, par une majoration de la taxe sur l'essence de plus de 50% du prix de gros.

Vengeance chrétienne contre une femme (I.T.F.) La femme courageuse d'un cheminot du centre ferroviaire de St. Poelten devait répondre devant le tribunal d'actes de participation à la lutte de février du Schutzbund. On a dû l'acquitter. Les terroristes de la Heimwehr, mécontents de ce résultat, ont menacé la femme et réclamé des chemins de fer fédéraux le renvoi de son mari. Sous le prétexte qu'il aurait une fois, étant sur le train, dit bonjour de la main à sa femme, le cheminot a à présent été licencié. La Heimwehr s'est vengée sur une femme sans défense.